

INFORMATIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Mise à jour le 24 septembre 2024

Selon la loi, « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie par une personne dans son environnement en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Nous invitons toutes les personnes en situation de handicap à contacter notre responsable dédié à l'adresse suivante : mathis@acaenlaforme.fr, afin de mettre en place les aménagements nécessaires. Nos formations en présentiel se déroulent systématiquement dans des lieux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Handicap Auditif

Seules les personnes malentendantes peuvent participer à nos formations, car nous sommes en mesure d'adapter notre communication pour répondre à leurs besoins spécifiques. Les aménagements suivants sont prévus :

- La personne malentendante sera accompagnée par deux formateurs. Le formateur qui n'est pas en train de parler s'assurera que les informations sont bien comprises.
- Les tests de préférences motrices seront effectués dans un environnement calme et isolé.
- Une place sera réservée au premier rang, en face du formateur, pour faciliter la compréhension.
- Installation de dispositifs permettant d'amplifier les sons pour les participants malentendants qui utilisent des appareils auditifs.

Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les personnes sourdes en raison de l'absence de compétences en **Langue des Signes Française**.

Les vidéos de nos formations peuvent être agrémentées de sous-titres.

Handicap Moteur

Nous accueillons les personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap moteur. Le contenu de nos formations est adapté pour répondre aux besoins des **PMR** (personnes à mobilité réduite) ou d'autres handicaps moteurs. Les aménagements suivants sont prévus :

INFORMATIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

- Salle de formation située au rez-de-chaussée ou accessible par ascenseur.
- Réservation d'une place permettant une liberté de déplacement.
- Recherche de zones de repos avec des sièges confortables pour les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer ou ayant besoin de pauses fréquentes.
- Présence d'un accompagnateur ou d'un assistant personnel autorisé pour aider les participants ayant besoin d'un soutien pour se déplacer ou pour manipuler des objets durant la formation.

Nos livrets de fin de formation sont accessibles depuis n'importe quel support numérique connecté à internet et ne représentent donc pas un frein pour les personnes présentant un handicap moteur.

Handicap Visuel

Nos formations sont accessibles aux personnes malvoyantes ou aveugles. Les aménagements suivants sont prévus :

- Utilisation de la police d'écriture **LUCIOLE**.
 - Proposition de tests moteurs dits "proprioceptifs" avec des consignes adaptées.
 - Utilisation de matériel pédagogique tactile (chaussures, duromètre, matériaux, matériel de préparation physique, etc.).
 - Accompagnement lors des déplacements dans les zones de transition (entrée-salle ou salle-restaurant).
 - Utilisation de descriptions audios plus poussées pour les éléments visuels importants des supports de formation.
-

INFORMATIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Autres Handicaps

Pour les autres types de handicaps (intellectuels, maladies invalidantes ou psychiques), nous accueillons les personnes dans nos formations. Cependant, nous demandons à ces personnes de contacter notre **réfèrent handicap** afin d'envisager les adaptations les plus appropriées, telles que :

- Les supports de formation sont accessibles en avance pour limiter le travail en double tâche in situ.
- Les supports sont disponibles en double format : numérique + papier.
- Utilisation d'un langage simplifié et de supports visuels pour faciliter la compréhension, avec des explications plus détaillées et des sessions plus courtes pour maintenir la concentration.
- Aménagement des horaires de formation pour réduire la fatigue mentale et permettre des pauses régulières.
- Utilisation d'un environnement indépendant de la salle de formation, calme et sécurisant, pour favoriser le retrait en cas de besoin.
- La charge de travail entre les moments théoriques et pratiques a été pensée pour faciliter le maintien de l'attention.

Votre réfèrent handicap est **Mathis TRUFFERT**

Envoyer un courriel à mathis@acaenlaforme.fr

06 84 26 35 77

Les aides AGEFIPH et FIPHFP sont des dispositifs majeurs en France pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap. Voici un résumé des aides proposées par chacun :

AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) :

FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) :

INFORMATIONS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Rôle du référent handicap

Il est l'interlocuteur privilégié des apprenants en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation.

Son rôle est d'apporter aux personnes concernées des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation pour leur permettre de réussir leur parcours de formation et ensuite d'accéder à une compétence dans les meilleures conditions.

Principales missions du référent handicap

- Permettre un **accueil** de qualité pour chaque personne en situation de handicap en amont de l'accès à la formation et en cours de formation
- Veiller à **l'adaptation du parcours** de formation à la situation de handicap
- Assurer la **coordination avec les partenaires** et les acteurs externes
- Être la **personne ressource** sur la thématique handicap au sein de l'Organisme de Formation